

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Suite à l'adoption par le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2015, du règlement ci-après et l'approbation par avis de conformité de la MRC de La Nouvelle-Beauce émis le 20 octobre 2015, ce règlement est maintenant en vigueur :

Règlement no 270-2015 de concordance relatif à une demande à portée collective - 3^e demande (article 59 de la LPTAA) et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014 et 264-2014)

Ce règlement vise à préciser les règles négociées avec l'Union des Producteurs Agricoles et la Commission de protection du territoire agricole du Québec en regard à l'établissement d'une nouvelle résidence en zone agricole provinciale et s'appliquant sur l'ensemble de la zone agricole provinciale du territoire municipal.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce vingt-septième (27^e) jour du mois d'octobre deux mille quinze (2015).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le vingt-septième (27^e) jour du mois d'octobre 2015, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil municipal, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-sept (27) octobre deux mille quinze (2015).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière